

# Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

## 5.2 – Droit de préemption urbain



Elaboration du P.L.U prescrite par délibération du Conseil Municipal le : 11 mai 2012

Débat du P.A.D.D en Conseil Municipal le : 29 juin 2012

P.L.U arrêté par délibération du Conseil Municipal le : 17 juillet 2014

P.L.U approuvé par délibération du Conseil Municipal le : 09 juillet 2015